

CONQUÉRIR LE PAYS

ÉTUDE N° 11 : LE LOT DES FILS DE JOSEPH.

Lecture : Josué chapitres 16 et 17.

Pour la délimitation décrite en 16/7-9 et 17/7-11, consulter une carte.

I ÉPHRAÏM (CH. 16)

1) Qu'apprenons-nous en Gn 48/17-20 ?

*“Joseph vit avec déplaisir que son père posait sa main droite sur la tête d'Éphraïm ; il saisit la main de son père, pour la détourner de dessus la tête d'Éphraïm, et la diriger sur celle de Manassé. Et Joseph dit à son père : **Pas ainsi, mon père, car celui-ci est le premier-né ; pose ta main droite sur sa tête. Son père refusa, et dit : Je le sais, mon fils, je le sais ; lui aussi deviendra un peuple, lui aussi sera grand ; mais son frère cadet sera plus grand que lui, et sa postérité deviendra une multitude de nations. Il les bénit ce jour-là, et dit : C'est par toi qu'Israël bénira, en disant : Que Dieu te traite comme Éphraïm et comme Manassé ! Et il mit Éphraïm avant Manassé.**”*

Éphraïm, le cadet supplante Manassé le premier-né.

2) Que nous apprend ce passage sur Dieu ?

-Rm 9/10-12 “Bien plus, il en fut ainsi de Rébecca, qui conçut seulement d'Isaac notre père ; car les enfants n'étaient pas encore nés et ils n'avaient fait ni bien ni mal, pourtant - afin que le dessein de Dieu demeure selon l'élection qui dépend non des œuvres, mais de celui qui appelle - il fut dit à Rébecca : « L'aîné sera asservi au plus jeune ; selon qu'il est écrit : j'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü. »

*-Rm 9/24-26 “Ainsi nous a-t-il appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais encore d'entre les païens, selon qu'il le dit dans Osée : J'appellerai mon peuple celui qui n'était pas mon peuple, et bien-aimée celle qui n'était pas la bien-aimée ; et là où on leur disait : **Vous n'êtes pas mon peuple ! ils seront appelés fils du Dieu vivant.**”*

Le libre choix de Dieu subsiste ; c'est grâce à ce libre choix que, par l'union avec Jésus-Christ, nous, issus des païens, faisons partie du peuple de Dieu aujourd'hui. Nos œuvres n'y sont absolument pour rien ; nous n'avons aucun mérite. Ce constat nous invite à nous défaire de notre orgueil (cf. Jc 4/6)

3) Si nous comparons la délimitation du lot des fils de Joseph à celle du lot de Juda (cf. E.B. n° 10), quelles constatations pouvons-nous effectuer ?

Cette délimitation est beaucoup moins précise, alors que les deux tribus des fils de Joseph, comptés ensemble, forment un peuple plus nombreux que Juda.

II MANASSÉ (CH. 17/1-13)

1) Selon Dt 21/17, quel est le droit du premier-né ?

*“Mais il reconnaîtra pour premier-né le fils de celle qu'il n'aime pas, et lui donnera sur son bien **une portion double** ; car ce fils est les prémices de sa vigueur, le droit d'aînesse lui appartient.” Manassé, ayant une partie de son territoire à l'est du Jourdain et l'autre à l'ouest bénéficie de cette règle bien que supplanté par Éphraïm dans la prophétie de Jacob.*

1) Selon quelle règle Josué a-t-il agi à l'égard des filles de Tselophchad ?

*-Nb 27/7-11 “Les filles de Tselophchad ont raison. Tu leur donneras en héritage une possession parmi les frères de leur père, et **c'est à elles que tu feras passer l'héritage de leur père.** Tu parleras aux enfants d'Israël, et tu diras : **Lorsqu'un homme mourra sans laisser de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille. S'il n'a point de fille, vous donnerez son héritage à ses frères. S'il n'a point de frères, vous donnerez son héritage aux frères de son père. S'il n'y a point de frères de son père, vous donnerez son héritage au plus proche parent dans sa famille, et c'est lui qui le possédera.** Ce sera pour les enfants d'Israël une loi et un droit, comme l'Éternel l'a ordonné à Moïse.”*

2) Quel but Dieu poursuit-il en édictant cette règle ?

Cette règle poursuit un but d'équité, en ne permettant pas que des personnes soient dépossédées. Différents cas sont prévus, ce qui est une mesure de prévention contre des conflits ultérieurs. Elle met une limite à la convoitise qui est à l'origine de bien des conflits.

III LA PLAINTÉ DES FILS DE JOSEPH (17/14-18)

1) Comment Josué accueille-t-il la requête des gens de sa parenté ?

-Jos 18/5 "Ils le diviseront en sept parts ; Juda restera dans ses limites au midi, **et la maison de Joseph restera dans ses limites au nord.**"

Josué, de la tribu d'Éphraïm ne donne aucun avantage aux fils de Joseph. Il évite tout favoritisme, se conduit en arbitre impartial.

2) Quel événement permettait aux descendants de Joseph de placer leur confiance en Dieu ?

-Jos 11/8-9 "L'Éternel les livra entre les mains d'Israël ; ils les battirent et les poursuivirent jusqu'à Sidon la grande, jusqu'à Misrephoth-Maïm, et jusqu'à la vallée de Mitspa vers l'orient ; ils les battirent, sans en laisser échapper aucun. Josué les traita comme l'Éternel lui avait dit ; **il coupa les jarrets à leurs chevaux, et il brûla leurs chars au feu.**"

Le peuple d'Israël avait connu une victoire éclatante contre la puissante coalition des rois du Nord, pourtant équipés de chars. Le souvenir de cette bataille permettait aux descendants de Joseph de faire confiance à Dieu. Pour nos vies, cela rappelle ce chant : compte les bienfaits de Dieu. Se rappeler de ses bienfaits dans notre propre vie nous permet de sortir du « trou noir ».

3) Quel reproche l'auteur de l'Épître aux Hébreux formule-t-il à ses lecteurs ?

-Hé 5/11-12 "Nous avons beaucoup à dire là-dessus, et des choses difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents à comprendre. **Vous, en effet, qui depuis longtemps devriez être des maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers rudiments des oracles de Dieu, vous en êtes venus à avoir besoin de lait et non d'une nourriture solide.**"

4) Qu'attend Dieu de chacun d'entre nous ?

-Hé 6/11-12 "**Nous désirons que chacun de vous montre le même zèle pour conserver jusqu'à la fin une pleine espérance, en sorte que vous ne vous relâchiez point, et que vous imitiez ceux qui, par la foi et la persévérance, héritent des promesses.**"

5) Question de réflexion personnelle : quels sont les « chars de fer » qui bloquent ma route à ce jour ?

6) Quelles sont les étapes de ma prise de possession du pays ?

-Ga 5/1 "C'est pour la **liberté** que Christ nous a affranchis. **Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude.**"

-Ga 5/13-14 "Oui, mes frères, vous avez été appelés à la liberté. **Seulement, ne faites pas de cette liberté un prétexte pour vivre comme des hommes livrés à eux-mêmes. Au contraire, par amour, mettez-vous au service les uns des autres. Car la *Loi se trouve accomplie tout entière par l'obéissance à cette seule parole : Aime ton prochain comme toi-même.**" (version Semeur)

-Ga 5/16-18 "Je vous dis donc ceci : **laissez le Saint-Esprit diriger votre vie, et vous n'obéirez pas aux désirs qui animent l'homme livré à lui-même.**¹⁷ Car ses désirs sont diamétralement opposés à ceux de l'Esprit ; et l'Esprit a des désirs qui sont à l'opposé de ceux de l'homme livré à lui-même. Les deux sont opposés l'un à l'autre, c'est pourquoi vous ne pouvez pas être votre propre maître.¹⁸ **Mais si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes plus sous le régime de la Loi.**" (version Semeur)

Ces textes mettent en évidence 3 étapes :

- 1) demeurer ferme, ne pas me laisser à nouveau asservir ;**
- 2) veiller au bon usage de ma liberté, l'utiliser au service du prochain ;**
- 3) laisser l'Esprit de Dieu diriger ma vie, ce qui implique de rejeter tout esprit ne venant pas de lui. Sur la manière de les reconnaître, cf. 1 Jn 4/1-3.**

QU'AI-JE RETENU DE CETTE ÉTUDE POUR M'AIDER, UNI À CHRIST, À PRENDRE POSSESSION DU PAYS QUE DIEU ME DONNE ?

CONCLUSION : (Ga 6/9) « Ne nous laissons pas de faire le bien, car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. »